

En Marche!

→ NOTRE RÉVOLUTION DÉMOCRATIQUE A BESOIN DE VOUS !

L'indépendance de La République En Marche, c'est aussi son indépendance financière. Grâce aux dons, et uniquement grâce à eux, nous avons réussi à lancer un mouvement inédit. Cette liberté, c'est notre ADN. Contribuez.

Nom: _____ **Prénom:** _____

Adresse: _____

Code postal: _____ **Ville:** _____

Email: _____

Téléphone: _____

VOTRE DON VOUS DONNE DROIT À UNE RÉDUCTION D'IMPÔT à hauteur de 66% de son montant, dans la double limite de 20% du revenu imposable et de 15000€ par foyer fiscal. Votre don est plafonné à 7500€ par personne physique et par an pour l'ensemble des mouvements politiques. En cas de don supérieur à 7500€, merci de remplir un bordereau par membre du foyer fiscal.

Don → Après réduction d'impôt

20€ → **7€**

70€ → **24€**

200€ → **68€**

50€ → **17€**

100€ → **34€**

500€ → **170€**

Je souhaite donner à La République En Marche _____ **€**

*** Veuillez lire et cocher les champs obligatoires ci-dessous :**

Je certifie sur l'honneur que je suis une personne physique et que le règlement de mon don ne provient pas du compte d'une personne morale (entreprise, association, collectivité...); que le paiement de mon don provient de mon compte bancaire personnel ou de celui de mon conjoint, concubin, ascendant ou descendant.

Je certifie sur l'honneur être de nationalité française ou résider fiscalement en France.

Signature :

Merci de renvoyer ce document – avec votre chèque libellé à l'ordre de l'**AFEMA** (Association de Financement de La République En Marche – agréée le 7 mars 2016 sous le n°1158) à l'adresse suivante :

LA RÉPUBLIQUE EN MARCHÉ – 63 RUE SAINTE-ANNE – 75002 PARIS

Ces dons sont versés à l'AFEMA (Association de financement de l'association La République En Marche agréée le 7 Mars 2016 sous le n°1158) au bénéfice du parti politique La République En Marche EMA (Numéro RNA W943004354). Aux termes de l'article 11-4 de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988 modifiée relative à la transparence financière de la vie politique modifiée par la loi n° 2017-286 du 6 mars 2017 : « les dons consentis et les cotisations versées en qualité d'adhérent d'un ou de plusieurs partis politiques par une personne physique dûment identifiée à une ou plusieurs associations agréées en qualité d'association de financement ou à un ou plusieurs mandataires financiers d'un ou de plusieurs partis politiques ne peuvent annuellement excéder 7 500 euros. [...] Les personnes morales à l'exception des partis ou groupements politiques ne peuvent contribuer au financement des partis ou groupements politiques, ni en consentant des dons, sous quelque forme que ce soit, à leurs associations de financement ou à leurs mandataires financiers, ni en leur fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. ». L'article 11-5 de la même loi dispose que les personnes qui ont versé un don à un ou plusieurs partis ou groupements politiques en violation des articles 11-3-1 et 11-4 sont punies de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende. Les mêmes peines sont applicables au bénéficiaire du don versé en violation de ce texte. Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique exclusivement destiné à La République En Marche et à l'AFEMA. En retournant ce formulaire, vous autorisez LaREM et l'AFEMA à utiliser vos données dans le cadre de la gestion de vos dons et de nos relations. Vos informations ne pourront être communiquées qu'aux personnes habilitées de LaREM, de l'AFEMA et aux co-contractants qui, en leur qualité de sous-traitants de LaREM et de l'AFEMA, n'agiront que sur les instructions de cette dernière et seront soumis à une stricte obligation de confidentialité. Certains de ces partenaires peuvent avoir des activités dans des pays situés en dehors de l'Union Européenne, notamment aux fins d'hébergement des données. Vos données pourront être transférées dans des pays présentant une protection adéquate au regard des garanties imposées par la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, et dans le cadre des clauses contractuelles types de la Commission européenne. En application des articles 38 et suivants de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant. Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en nous écrivant à l'adresse : contact@en-marche.fr ou La République En Marche 63 rue Sainte Anne 75002 Paris. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.